

**PORT AUTONOME DE PARIS**  
**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**SEANCE DU 4 JUILLET 2018**

**ACTUALISATION DU SCHEMA D'ORIENTATION DES BERGES ET PORTS DANS PARIS**

-----

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT, le 4 juillet, à 9 heures

Le Conseil d'Administration du Port Autonome de Paris s'est assemblé sous la présidence de Mme Catherine RIVOALLON.

Présents : M. AUDHEON, Mme BETOUCHE, M. CAMBOURNAC, M. COUTON, M. DALAISE, Mme DALLE, Mme DENIS, M. DOURLENT, Mme DUCELLIER, M. DUCHÊNE, Mme GAY, M. GUIMBAUD, M. HOURSON, M. IMBERT, Mme KABILE, M. LEANDRI, M. LEGARET, M. LEPERCHEY, Mme POINSOT, M. POIRET.

Excusés : Mme DOUBLET, Mme GOUETA, M. GUYARD, Mme ISSAC, M. MISSIKA, M. NAJDOVSKI, M. RAYNAL, M. ROULEAU, M. TUOT, M. VALACHE.

Ayant donné mandat : Mme GOUETA a donné pouvoir à M. IMBERT ; M. GUYARD a donné pouvoir à Mme POINSOT ; Mme ISSAC a donné pouvoir à M. LEPERCHEY, M. LEGARET a donné pouvoir à M. DOURLENT ; M. VALACHE a donné pouvoir à Mme RIVOALLON.

Secrétaire : M. LEANDRI.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Vu les articles L.4322-1 et suivants ainsi que les articles R.4322-1 et suivants du Code des transports, relatifs au Port Autonome de Paris ;

Vu les décrets n° 70.851 du 21 septembre 1970 et n° 78.887 du 9 août 1978 modifiés portant délimitation et extension de la circonscription du Port Autonome de Paris ;

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 29 juin 2011 approuvant le Schéma d'orientation des berges et des ports dans Paris ;

Vu le rapport du Directeur de l'Aménagement ;

Après en avoir entendu l'exposé par le Directeur de l'Aménagement ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup> – De valider l'actualisation du Schéma d'orientation des berges et des ports dans Paris,

Article 2 – De donner mandat à la Directrice Générale pour engager des échanges sur le document avec l'Etat (DRIEA), Voies Navigables de France, la Ville de Paris et les professionnels (Communauté Portuaire de Paris, Comité des Armateurs Fluviaux et Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale) sur la base des orientations proposées dans le rapport de présentation.

Fait et délibéré à Paris,  
La Présidente,



Catherine RIVOALLON